

Non au tracé actuel du CFAL !

Ce mardi 2 juillet, les élus du département de l'Ain – Patrick Chaize, Sylvie Goy-Chavent, Rachel Mazuir, – Sénateurs ; Charles de la Verpillière, Député représentant Damien Abad, Jean Deguerry, Président du Département, Alexandre Nanchi, Conseiller régional -, accompagnés de M. Gauthier, Président de l'association A3CFAL, ont été reçus, à leur demande, par Mme Elisabeth BORNE, Ministre des Transports. Ils ont pu à cette occasion redire leur opposition unanime et concertée au trajet A du CFAL tel qu'il a été arrêté dans la DUP de 2012, tout en insistant sur leur volonté de privilégier un autre tracé, moins impactant pour la population et moins onéreux.

Ils ont défendu une approche équilibrée et globale qui permette de prendre en compte les besoins de la population aindinoise, ceux de la métropole lyonnaise et l'importance de promouvoir le transport ferroviaire, les TER comme le fret. Ils ont insisté sur l'évolution du dossier depuis son origine et surtout sur la densification urbaine et industrielle de la Côtière et de l'agglomération d'Ambérieu-en-Bugey, avec un préjudice déjà important pour la population aindinoise.

Ce rendez-vous a permis à la Ministre des Transports de prendre la mesure des arguments avancés. Elle a défendu – elle aussi – l'importance d'une prise en compte des projets ferroviaires lyonnais dans leur globalité. Elle attend les conclusions de la concertation autour du contournement ferroviaire lyonnais et a pris bonne note de la demande des élus aindinois d'un retrait de la DUP de 2012.

Le dossier reste donc ouvert et les élus présents resteront d'une vigilance de tous les instants sur ce dossier et seront présents lors des réunions de concertation à venir autour des projets du NFL.



CONTACT PRESSE